

Philippe Genot

La forêt au Luxembourg

Les années 1970 ont marqué un tournant dans la société luxembourgeoise : fermeture progressive des mines et diminution de l'activité sidérurgique, développement de la place financière, création des premiers mouvements écologistes... Ces changements profonds et rapides dans la société luxembourgeoise ont aussi eu un effet sur un milieu naturel qui, à première vue, n'évolue que lentement : la forêt. Ces dernières décennies, les attentes de la société envers la forêt ont en effet fortement changé. Cet article décrit les particularités de la forêt luxembourgeoise, souligne la relation particulière entre l'homme et la forêt au fil du temps, expose les politiques forestières actuelles et pose les défis pour les années à venir.

La forêt d'aujourd'hui en chiffres

Aujourd'hui, la forêt luxembourgeoise couvre une surface de 89 150¹ ha, ce qui représente 34,3 % de la surface totale du territoire. Comparé aux pays limitrophes, ce taux est élevé : France, 31,4 % ; Belgique, 22,2 % ou Allemagne, 31 %.

La forêt privée, répartie entre quelque 13 800 propriétaires, représente 55,2 % (49 250 ha) de la forêt luxembourgeoise. Les 4/5 de la forêt privée sont concentrés dans l'Oesling et les forêts sont généralement de petite taille (< 2 ha) et très morcelées. Les 45 % restants sont soumis au régime forestier et sont gérés par l'Administration des eaux et forêts. Les « forêts soumises » sont composées des forêts de l'Etat (10,7 %), des forêts communales (32,8 %) et des forêts de certains établissements publics (1,3 %). Ces forêts sont généralement moins morcelées et sont présentes majoritairement dans le Guttländ et le sud du pays.

Comparées aux autres pays européens et malgré la petite taille du pays, les forêts luxembourgeoises présentent une grande richesse. Le pays peut être divisé en quatre grands domaines écologiques², qui représentent tous des forêts caractéristiques différentes.

- **Oesling** : les forêts de l'Oesling sont composées essentiellement de taillis de chêne (*Louhecken*) et de plantations d'épicéa (*Fiichten*) et de Douglas (les Ardennes luxembourgeoises). Ces forêts, au sein desquelles le genêt apporte

A travers les millénaires, la main de l'homme a fortement influencé non seulement la superficie forestière, mais aussi la composition des forêts au Luxembourg.

une touche jaune magnifique au printemps, sont localisées majoritairement sur des pentes raides et couvrent quelque 41,6 % de la superficie de l'Oesling.

- **Guttländ** : la hêtraie (*Bichebëscher*) et les hêtraies-chênaies (*Eeche-Bichebëscher*) constituent les joyaux de cette région. En effet, ces forêts naturelles situées majoritairement sur le Grès de Luxembourg présentent des peuplements d'une grande richesse et d'une rare beauté, pour ne citer que les forêts féeriques du Müllerthal. Les forêts couvrent 31,2 % de la région.

- **Moselle** : comparée à la moyenne nationale, la région de la Moselle présente un climat plus doux, avec des précipitations plus faibles et des températures plus élevées. Ce climat couplé aux sols argileux lourds prédestinent le chêne à un rôle majeur dans cette région. Les chênaies occupent surtout les plateaux et l'arrière-pays de la vallée de la Moselle. Le taux de boisement n'est que de 3,5 %, notamment à cause de la forte activité viticole.

- **Minette** : la région de la Minette a connu sans aucun doute les plus grands changements pendant ces dernières décennies. Cette région, longtemps espace fortement artificialisé par l'activité sidérurgique (notamment par les mines à ciel ouvert), a connu depuis la fin des extractions minières une « renaturalisation » impressionnante. La forêt, souvent très jeune (stade pionnier) présente une très grande variété d'essences forestières, majoritairement feuillues et par conséquent un grand nombre d'essences animales et végétales associées.

Philippe Genot est diplômé de l'Ecole nationale du génie rural des eaux et forêts (ENGREF) en France. Il travaille en tant qu'ingénieur des eaux et forêts dans un bureau de conseil-expertise à Luxembourg.



© forum

Aujourd'hui, les plateaux de la Minette sont boisés à plus de 56 % !

La forêt luxembourgeoise présente donc un **patrimoine naturel d'une grande diversité**. Cette diversité se reflète également dans la richesse en essences forestières. Les forêts luxembourgeoises sont composées essentiellement d'essences feuillues (70 %), parmi lesquelles le hêtre (29,9 %) et le chêne (28,1 %) occupent une place importante. Les résineux sont représentés notamment par l'épicéa (22,9 %). Malgré ces trois essences qui occupent plus de 80 % de la surface, les forêts à l'échelle du pays offrent une grande diversification (érable, charme, merisier, sorbier, tilleul...), due essentiellement à la structure écologique (domaines écologiques) et au vécu historique.

L'homme et la forêt au fil des siècles

Depuis longtemps, le climat n'est plus la seule cause d'évolution des forêts. Depuis la préhistoire, la forêt est surtout modelée par la main de l'homme. Jusqu'à la fin du mésolithique (environ 4000 av. J.-C.), l'homme n'avait que peu d'influence directe sur la forêt et il profitait des fruits de la forêt, sans pour autant façonner celle-ci. A partir du néolithique, l'emprise de l'homme sur la forêt devient plus importante, il réalise les premiers défrichements et exploite

la forêt. Avec l'âge des métaux (2000-50 av. J.-C.) et l'apparition de nouvelles armes et outils, la pression sur la forêt s'accroît davantage.

Au sud du Luxembourg, de nombreux vestiges (Tételberg, Lamadeleine...) témoignent de l'utilisation du bois par les Gallois pour la fortification de leurs « cités ». Ce sont les Romains qui, à partir du I^{er} siècle après J.-C., « organisent » et « gèrent » les forêts. Pendant des siècles, à partir de l'ère chrétienne et jusqu'à l'ère industrielle, la pression sur la forêt varie de façon très locale et elle est surtout liée à l'évolution démographique régionale. C'est au milieu du XIX^e siècle que la forêt atteint son extension minimale (29 % de la surface), et à partir de

1840, l'aménagement des forêts est réglementé et soumis à l'Administration des eaux et forêts.

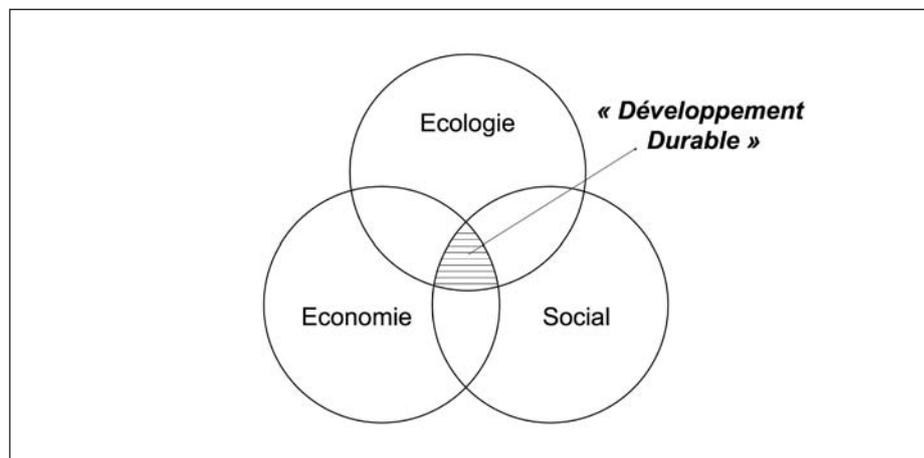
A travers les millénaires, la main de l'homme a fortement influencé non seulement la superficie forestière, mais aussi la composition des forêts au Luxembourg. L'homme a depuis toujours eu une relation particulière avec la forêt : milieu dangereux et mystérieux qu'il a longtemps essayé de sculpter et d'en recueillir les « fruits », pour aboutir de nos jours à des forêts qui doivent remplir de nouvelles fonctions liées à nos modes de vie, comme le rôle de récréation par exemple.

Les attentes de la société envers les forêts : la multifonctionnalité

Aujourd'hui, tout comme la société, la forêt luxembourgeoise est en mutation. Depuis le début des années 1990, et notamment depuis la conférence de Rio en 1992, le terme de « développement durable », défini pour la première fois par la ministre d'Etat norvégienne, Gro Harlem Brundtland, dans son rapport *Our Common Future*, est devenu une expression « passe-partout » et incontournable dans le langage politique.

Dans les politiques forestières européenne³ et luxembourgeoise⁴, ce terme retrouve aujourd'hui une application concrète. En forêt, milieu naturel par excellence, le développement durable reflète ainsi la recherche de l'équilibre entre trois grandes fonctions : l'écologie, l'économie et le social.

En effet, la forêt ne fournit plus uniquement du bois pour le chauffage ou la construction par exemple, mais elle doit



remplir plusieurs fonctions à la fois, on dit que la forêt est « multifonctionnelle ». Les attentes de la société sont nombreuses, car une forêt :

- constitue l'habitat naturel d'une flore et d'une faune extrêmement riches et variées ;
- joue un rôle protecteur important pour le sol (érosion...), pour l'eau (filtre naturel, tampon contre les crues...) et pour l'air (purificateur) ;
- accueille de nombreux citoyens et touristes qui cherchent à décompresser le temps d'une balade ou d'une course à pied ou à vélo ;
- abrite de nombreux sites culturels et vestiges historiques, la plupart du temps dans un bon état de conservation ;
- produit un matériau naturel durable d'exception : le bois. Aujourd'hui, le bois est utilisé dans de nombreux domaines (construction, ameublement, chauffage, papier...) et son utilisation connaît une forte croissance.

La forêt doit donc répondre à un grand nombre d'attentes. La tâche des forestiers publics et privés devient de plus en plus complexe et « multifactorielle ». Afin de gérer les forêts de façon durable et de suivre les lignes directrices à moyen et long terme, la **planification forestière** est un outil indispensable. En forêt soumise au régime forestier, des plans d'aménagements forestiers sont rédigés et ils sont valables pour une durée de dix ans. Ces documents, fondamentaux pour toute gestion forestière durable, sont basés sur les politiques nationales et internationales et proposent une gestion durable et multifonctionnelle. En forêt privée, ces plans sont appelés « plan simple de gestion » ou « document de gestion ».

Les défis pour le futur

Au XXI^e siècle, la pression anthropique sur la forêt luxembourgeoise est grande et les premiers effets, souvent irréversibles, sont visibles : morcellement de grands massifs forestiers, grignotage au niveau des zones de contact avec les habitations, introduction d'essences invasives... S'ajoutent à cela les effets encore imprévisibles du changement climatique.

La vie d'une forêt est longue et les fruits de nos efforts seront visibles dans 150 à 200 ans par nos arrière-arrière-petits-enfants. Une société moderne doit prendre ses responsabilités et définir une vision claire sur le devenir de ces habitats naturels riches, en gardant à l'esprit le proverbe indien suivant : « *La terre n'est pas un don de nos parents, mais ce sont nos enfants qui nous la prêtent !* »

¹ Toutes les données chiffrées de ce paragraphe sont issues du document de l'Administration des eaux et forêts, La forêt luxembourgeoise en chiffres, Résultats de l'inventaire forestier national au Grand-Duché de Luxembourg 1998-2000, 2003, 210 pages.

² Administration des eaux et forêts, Territoires écologiques du Luxembourg, Domaines et secteurs écologiques 2002, 2002, 67 pages + annexes.

³ Ministerial Conference on the Protection of Forests in Europe (MCPFE) : www.mcpfe.org

⁴ Administration des eaux et forêts, Programme forestier national, rapport final, 2004, 76 pages ; Pdf téléchargeable sous www.emwelt.lu



© EFOR

Une base de données géographiques (cartographie numérique) du patrimoine historique et culturel dans les forêts luxembourgeoises

Contrairement au milieu urbain et agricole, la forêt et le maintien dans le temps de sa couverture boisée ont souvent permis de préserver jusqu'à ce jour de très nombreux vestiges archéologiques, historiques et culturels. La forêt a ainsi gardé le souvenir des empreintes du passé pouvant témoigner d'époques longtemps révolues. Pour les gestionnaires de ces forêts, il en résulte une obligation morale et éthique de veiller à la protection et à la conservation de ce patrimoine national précieux.

Or il n'est possible de bien protéger que ce que l'on connaît. D'autre part, maints sites archéologiques se trouvent enfouis sous une couche plus ou moins épaisse de terre, ce qui ne les met pas pour autant à l'abri d'une éventuelle destruction par une pelle mécanique amenée à procéder à des terrassements, en vue par exemple de la construction d'un chemin forestier.

C'est dans un souci de protection et de préservation que l'Administration des eaux et forêts est en cours de réaliser un inventaire des sites historiques sur l'ensemble des forêts luxembourgeoises et a mis en place une base de données, reliée à un système d'informations géographiques (SIG), pour la gestion des informations concernant le patrimoine historique et culturel.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre d'une gestion forestière durable et des résolutions de Helsinki-Lisbonne (critère 6). Il vise en premier lieu le rassemblement des informations existantes dans ce domaine pour les mettre à disposition des gestionnaires de terrain en vue d'assurer une meilleure protection de l'ensemble des sites historiques et culturels préservés en forêt.